



METTRE EN PLACE UNE VEILLE PERMANENTE

400 € HT (tarif inter) | REF : ENV812
TARIF SPÉCIAL : particuliers et demandeurs d'emploi

Ce métier de DPO (Data Protection Officer) est apparu suite aux évolutions majeures relatives aux obligations légales et à l'évolution de la réglementation liée à la protection des informations et de la vie privée et de la question de la sécurité des systèmes d'information. Le cadre légal autour de ce métier est présenté dans le cadre de ce module de formation.

PROGRAMME

Introduction à la veille permanente

- Présentation de la démarche de veille permanente et de son importance pour le domaine d'activité.
- Présentation des différents types de veille (juridique, réglementaire, concurrentielle, technique, etc.).

Mise en place d'une stratégie de veille

- Identification des sources d'informations les plus pertinentes pour le domaine d'activité.
- Définition des processus et des outils nécessaires pour une veille efficace.
- Présentation des différentes méthodes pour organiser et classer les informations recueillies.

Surveillance des réglementations et des normes

- Présentation des principales réglementations et normes relatives à la législation nationale, européenne et internationale.
- Explication des procédures à suivre pour s'assurer de la conformité de l'entreprise aux réglementations en vigueur.
- Présentation des outils pour la surveillance des réglementations et des normes.

Analyse et traitement des informations

- Présentation des différentes méthodes pour analyser les informations recueillies.
- Explication des outils pour identifier les tendances et les risques pour le domaine d'activité.
- Présentation des procédures pour mettre en place des actions correctives et préventives en cas de risques identifiés.

Pratique et exercices

- Exercices pratiques pour mettre en place une veille permanente.
- Analyse d'un cas concret pour mettre en pratique les différentes méthodes apprises.

Conclusion

- Résumé des principaux points abordés lors de la formation.
- Présentation des ressources et des outils pour poursuivre la veille permanente après la formation..



1

JOURS

7

HEURES

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux juridiques en vue d'appréhender le métier de DPO. Découvrir le cadre légal autour de ce nouveau métier

PUBLIC | PRÉREQUIS

PUBLIC

Délégué à la protection des données, Data Protection Officer, correspondant informatique et libertés - CIL, informaticiens en lien avec la sécurité des données ou tout responsable de projet en systèmes d'information.

PRÉREQUIS

Savoir naviguer sur Internet

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE LA FORMATION
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

MÉTHODOLOGIE

PÉDAGOGIQUE

Théorie | Cas pratiques | Synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation qualitative des acquis tout au long de la formation et appréciation des résultats

DATES ET LIEUX

Aucune session ouverte